

Conditions générales de vente

Géron'd'if est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 117 559 514 75 auprès de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Toute demande d'inscription à une de nos formations suppose l'acceptation sans réserve des « Conditions Générales de Vente ».

INSCRIPTION Après acceptation du devis, de la proposition pédagogique et des contenus relatifs à un ou des programmes de formations par les parties, l'inscription ne sera réputée définitive qu'à réception du devis signé par les personnes responsables et dûment habilitées à diligenter ces contenus. Il sera libellé au nom de Géron'd'if, le gérontopôle d'Île-de-France, 33 rue du Fer à Moulin 75005 PARIS. Nous avons pour toutes nos formations un délai d'accès d'un mois minimum à partir de la date de réception du devis signé. Dans le cas de la prise en charge par un OPCO, il incombe au client de demander à celui dont il dépend la prise en charge de la formation. Celle-ci sera formalisée par un contrat de prestation entre Géron'd'if et l'OPCO ou par un accord de prise en charge. Le client s'assurera que le(s) stagiaire(s) possède(nt) les prérequis recommandés par Géron'd'if afin de suivre le programme défini. Limitation du nombre de participants : en fonction des objectifs pédagogiques, le nombre de stagiaires par session est limité. En cas de dépassement, une priorité est donnée aux premiers inscrits. Le contexte sanitaire peut également avoir des conséquences sur le déroulement des formations.

FRAIS DE PARTICIPATION Ces frais varient selon le type de formation et sa durée : tous les prix sont précisés sur chaque fiche descriptive. Ces prix sont indiqués hors taxes. Ils peuvent être majorés du taux de TVA en vigueur et sont forfaitaires. Toute formation commencée est due intégralement. Sauf mention contraire, ces frais d'inscription couvrent les coûts pédagogiques. Ils ne couvrent pas les frais de repas, d'hébergement ou de transport sauf si précisé.

PROPRIETE INTELLECTUELLE Toutes les formations délivrées par Géron'd'if font l'objet de recherches, de travaux et d'investissements longs et coûteux. Le prix de vente donne accès à des données spécifiques pour un participant ciblé. Par conséquent, l'exploitation, la reproduction ainsi que toute diffusion à des tiers, par quelque voie que ce soit, est strictement interdite : livres, documentations, animations, fichiers informatiques, reproduits par le stagiaire pour son compte personnel, celui d'un autre organisme ou celui de son entreprise sauf accord express de Géron'd'if et après demande formalisée du client.

RESPONSABILITE Dans le cadre de formations réalisées en intra-entreprise, et sauf dispositions particulières, l'entreprise d'accueil se chargera de toute la partie logistique (restauration, réservation de la salle de formation, mise à disposition des matériels et équipements pédagogiques, etc.). L'entreprise d'accueil est garante du bon fonctionnement de ses équipements, de la souscription aux assurances obligatoires et en conformité avec toutes les obligations sanitaires et de sécurité légales. Elle prévoira également l'accès aux PMR. En cas de défaillance d'équipements, elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour les remplacer dans un délai compatible avec la poursuite de la session. À défaut, Géron'd'if ne pourra être tenu responsable des dysfonctionnements susceptibles de conduire à l'annulation de la session et s'il est nécessaire que Géron'd'if ait à fournir ces dits équipements pour poursuivre la dispense de la formation en cours, il reportera la charge consécutive intégralement au client sans contestation possible.

MODALITES ET RÈGLEMENT Une facture libellée en Euros est adressée au client ou, le cas échéant à l'organisme collecteur, à l'issue de chaque session de formation. Dans le cas de non prise en charge des frais de prestation par l'organisme collecteur, la structure s'engage à régler les factures émises par Géron'd'if. Les paiements devront être effectués par virement bancaire ou tout autres moyens habituels. Le client paiera Géron'd'if à 30 jours après la date de facturation. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. Après une première relance écrite restée infructueuse, tout retard de paiement est passible d'une pénalité calculée au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi LME N°2008-776). Une indemnité forfaitaire de 40 euros (décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012) sera due à Géron'd'if, pour tout paiement intervenu après la date d'échéance. En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au client de s'assurer du paiement par l'organisme qu'il a désigné. Dans le cadre d'un règlement par un OPCO, si le participant est absent sans excuses recevables (cas de force majeure) une 1/2 journée ou plus, le montant non pris en charge par l'OPCO sera à régler par l'entreprise du participant.

ANNULATION Toute demande de report ou d'annulation de formation par un participant a des répercussions sur le bon déroulement de la formation. Aussi, il vous est demandé de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure. Vous avez la possibilité de remplacer à tout moment, avant le démarrage de la formation, un ou des participant(s) empêché(s) par un ou d'autre(s) satisfaisant aux mêmes prérequis, en envoyant une nouvelle liste de présence. Dans le cas où l'effectif est insuffisant pour animer une formation, Géron'd'if se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation ayant fait l'objet d'une inscription confirmée, jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date prévue de début du stage. Géron'd'if se réserve la possibilité d'annuler une formation ou prestation en cas d'indisponibilité majeure de l'intervenant. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, le blocage des moyens de transport, les intempéries, la maladie, la pandémie ou accident entraînant une indisponibilité de l'intervenant ou tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des présentes conditions générales. Géron'd'if prévient alors l'entreprise afin de trouver une solution alternative. En cas de désistement du client parvenu moins de 7 jours ouvrés avant le début de la formation et sans solution de repli pour repositionner la formation, Géron'd'if facturera, pour frais administratifs, une somme d'un montant de 30% du prix de la formation. Après le début de la formation, en cas d'annulation, d'abandon ou d'absentéisme, Géron'd'if facturera directement au client 100% du prix de la formation.

PROTECTION DES DONNÉES, INFORMATIQUE ET LIBERTÉ Les informations personnelles collectées sur le client et/ou les participants sont utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et/ou participants et le traitement des contrats de formation. L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés Géron'd'if, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la formation, sans qu'une autorisation du client et/ou participants ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, Géron'd'if s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client et/ou participant. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client et/ou participants bénéficie(nt) d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en s'adressant à Géron'd'if.